

## La privatisation des entreprises publiques industrielles en Algérie: Bilan et perspectives

Dr. Boukhouni Ouahiba

université de Blida 02 - Algérie

### Résumé

L'objet de cet article est de traiter le Processus et le bilan de la Privatisation des entreprises Publiques industrielles en Algérie.

La privatisation des entreprises publiques industrielles en Algérie qui a été initiée en 1995 par le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) sous l'égide du Fonds Monétaire international (FMI) et de la Banque Mondiale (BM) n'était pas intégrée dans une politique industrielle. Cependant, depuis 2008, le « climat des affaires » marqué par une instabilité juridique, l'interventionnisme, la crise économique mondiale semble peu propice à une privatisation qui pourrait permettre à l'industrie algérienne de sortir de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. Nous concluons que malgré quelques rares succès, la privatisation des entreprises en Algérie a échoué parce que ces dernières n'ont pas bénéficié, au préalable de restructuration stratégique. De plus, la privatisation n'a pas été encadrée par des institutions et une politique industrielle efficaces.

**Mots clés :** Algérie, Bilan de la Privatisation, Entreprises publiques industrielles.

### الملخص

يرمي هذا المقال إلى دراسة السيرورة التي إتبعتها عملية خصخصة المؤسسات العمومية الصناعية في الجزائر، والنتائج المتوصل إليها.

إن خصخصة المؤسسات العمومية الصناعية في الجزائر و التي شرعت ابتداء من سنة 1995، تحت رعاية صندوق النقد الدولي والبنك العالمي، لم تدمج ضمن السياسة الصناعية، غير أنه في سنة 2008 لوحظ أنّ مناخ الأعمال الذي تميز بعدم الاستقرار القانوني، ضرورة تدخل الدولة في النشاط الاقتصادي، الأزمة الاقتصادية العالمية، غير ملائم لعملية الخصخصة من أجل إخراج الصناعة الجزائرية من تبعيتها للمحروقات، والنتيجة المتوصل إليها من خلال الدراسة أنّه رغم بعض الحالات الناجحة، فإن خصخصة المؤسسات الجزائرية قد فشلت والسبب الرئيسي في ذلك أنّها لم تستفيد من إعادة هيكلة إستراتيجية، بالإضافة إلى عدم وجود مؤسسات متخصصة كفؤة وسياسة صناعية فعالة.

**الكلمات المفتاحية :** الجزائر، نتائج الخصخصة، المؤسسات العمومية الصناعية.

## Introduction

L'Algérie est l'un des pays en développement à ex orientation socialiste qui n'a pas échappé au mouvement universel de la privatisation, c'est aussi l'un de ces pays qui s'était doté d'un très vaste secteur public et qui a rencontré de nombreuses difficultés tant dans la mise en œuvre des réformes structurelles de son économie nationale en général que dans la privatisation des entreprises publiques en particulier. C'est aussi un pays en développement qui présente, de par son héritage politico-économique, de nombreuses spécificités qui font que sa transition à l'économie de marché est un processus complexe qui devrait obéir à des règles et à des choix stratégiques adaptés à ses spécificités.

- Le système économique algérien ne résulte pas de l'émancipation de la propriété privée nationale. La privatisation en Algérie doit se réaliser dans une ex-économie administrée, basée sur la rente pétrolière où l'Etat détient l'essentiel des moyens de production et d'échange.

- La logique productive qui est à la base de la logique économique (production d'un surplus résultant d'une activité productive) est absente. C'est une logique de répartition. Cette logique a été possible grâce à la transformation des hydrocarbures en monnaie sur le marché mondial.<sup>(1)</sup>

### 1- Problématique :

Compte tenu de ses spécificités, quels pourraient être les contraintes, et les perspectives du processus de privatisation comme étant une solution pour la sortie de la crise de l'entreprise publique algérienne vu sous l'angle d'une nouvelle stratégie de développement?

### 2- Objectif de la recherche :

En fait, ce sujet s'inscrit toujours dans l'actualité et c'est la raison pour laquelle nous l'avons choisi comme thème de recherche.

Notre choix d'un tel sujet a été guidé par le motif suivant :

L'analyse du processus de privatisation en Algérie pour comprendre les raisons de l'inertie du processus et la recherche de solutions alternatives adaptées aux spécificités du contexte algérien.

### 3- Méthodologie :

Dans le but d'atteindre efficacement ses objectifs, nous avons fait recours à la méthodologie suivante :

Nous avons combiné deux approches à la fois :

- L'approche positive, nous permet de porter une évaluation du processus de la privatisation en Algérie, dans une démarche analytique, historique et statistique.

- L'approche normative, elle s'efforce d'examiner et d'étudier les interrogations relatives à la recherche de solutions et propositions aux différents problèmes rencontrés.

#### 4- Structure de l'étude :

La présentation de notre recherche est organisée en deux axes principaux suivants :

**Premier axe :** est consacré au bilan de la privatisation en Algérie durant la période 1995 - 2012 L'analyse sera menée selon deux acceptions courantes de la privatisation. L'acception restrictive (dite souvent française) et l'acception large (dite anglo-saxonne). Les causes des résultats mitigés, de la période seront recherchées au niveau de plusieurs dimensions : politique, idéologique, juridique, économique et sociale.

**Deuxième axe:** s'intéresse à la recherche de solutions alternatives à la lumière de la nouvelle stratégie industrielle (NSI).

#### 1- Le Bilan de la Privatisation en Algérie de la période 1995-2009

Une analyse objective permettant de faire un bilan réel sur la privatisation en Algérie, va au -delà de la dimension physique (nombre d'entreprises vendues)<sup>(2)</sup> et exige le recours à des référentiels précis. La prise en compte de la dimension physique est certes nécessaire dans tout bilan, mais reste insuffisante si on occulte l'appréciation du résultat du processus par rapport également aux modalités de transfert indirect qui n'affectent pas les droits de propriété, au niveau de libéralisation de l'économie et à l'accroissement du poids du secteur privé dans l'économie nationale. Il est possible de regrouper toutes les formes de transfert en deux grandes familles : La première, qualifiée de restrictive et fondée sur une approche microéconomique de la privatisation, dite souvent française, et la deuxième qualifiée de large et fondée sur une approche macroéconomique de la privatisation dite anglo-saxonne et couramment utilisée dans les analyses des institutions internationales de financement dont la banque Mondiale.<sup>(3)</sup>

On va tenter d'établir selon les deux approches ci-dessus le bilan de la privatisation en Algérie de la période 1995-2009, puis on va analyser les raisons de l'inertie du processus de privatisation engagé en 1995 en Algérie.

##### 1-1- Bilan des privatisations par le haut :

Selon cette approche, qui se limite, aux seuls transferts des droits de propriété du secteur public au secteur privé, il est permis de faire un constat d'échec complet, car sur une période de quinze ans, la privatisation, qu'elle soit totale ou partielle, des entreprises publiques n'a pas réellement avancé.

Pour un certain nombre d'auteurs<sup>(4)</sup>, l'expérience de privatisation en Algérie de ces dernières années se solde par un revers difficilement discutable<sup>(5)</sup>. Sur le chiffre total de cession envisagé au départ, seule un peu plus d'une dizaine d'unités a fini, difficilement, par trouver acquéreurs en 1996, après l'échec d'une petite opération de privatisation, une année auparavant, bien que, pour l'essentiel. Il s'agissait de petites unités hôtelières ou de surfaces commerciales.

Durant la même période, particulièrement entre 1994 et 1998, 959 entreprises publiques, dont 696 entreprises publiques locales (de dimension régionale), ont été dissoutes et leur actifs cédés aux salariés. Ces entreprises ont absorbé avant leur liquidation-cession 54,2 milliards de dinars, somme affectée à l'assainissement de leur actif net négatif à hauteur de 30,4 milliards de dinars et à la couverture de leurs dettes pour 23,8 milliards de dinars sur un passif total de 39 milliards de dinars.<sup>(6)</sup>

Les actifs cédés ont permis en effet la création de 1774 sociétés de salariés (dont 25% constituées en la forme de sociétés par actions) et le maintien de 27.000 salariés sur un effectif total de 151.000 agents, soit presque 18%. Cette opération a été organisée par deux instructions : l'instruction n°2 du 15 septembre 1997 relative aux entreprises publiques nationales dissoutes par anticipation et l'instruction n°3 du 2 mai 1998 relative aux entreprises publiques locales.<sup>(7)</sup>

De nombreuses autres opérations de privatisation ont pratiquement abouti au même résultat, parmi lesquelles on relève le lot de 89 entreprises publiques confié à l'ex Conseil national de privatisation (CNP).<sup>(8)</sup>

Le processus de privatisation a connu un développement rapide depuis 2005 avec la privatisation d'une centaine d'entreprises des différents secteurs de l'économie.

**Tableau N° 01 : Bilan des privatisations du MIPI de 2001 à Août 2008**

Nombre d'opération par mode de privatisation	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Août 2008	Total
Privatisation totale	-	1	5	7	50	62	68	18	210
Privatisation partielle (>50%)	-	-	1	2	11	12	7	1	34
Privatisation partielle (<50%)	-	-	-	3	1	1	6	2	13
RES	-	-	8	23	29	9	-	7	76
Partenariats	5	3	4	10	4	2	9	1	38
Cessions d'actifs	1	1	2	13	18	30	20	7	91
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>58</b>	<b>113</b>	<b>116</b>	<b>110</b>	<b>36</b>	<b>458</b>

**Source: MIPI (2008).**

Néanmoins, à ce jour, le nombre des entreprises privatisées n'est pas connu. Il est quasiment impossible de connaître le nombre exact de transactions entrant dans le cadre du programme algérien de privatisation.

La définition même de ce qu'est la privatisation n'est pas encore éclaircie au niveau des instances chargées de la privatisation. Certains dénombrent uniquement les entreprises mères alors que d'autres comptabilisent toutes les filiales de chaque entreprise. Même les cessions au profit d'institutions étatiques ont été comptabilisées.<sup>(9)</sup>

En revanche, ni les noms des entreprises cédées ni ceux de leurs repreneurs n'ont été divulgués, Le moindre souci de transparence serait justement de donner toute la liste nominative des 142 entreprises cédées et leurs repreneurs respectifs ainsi que les niveaux de prise de participation. Le processus de privatisation a rapporté au trésor public 137 milliards de DA, entre 2003 et le premier trimestre 2008, sans compter les 34 milliards de DA, en guise de contributions apportées au capital des 447 entreprises privatisées par leurs repreneurs.<sup>(10)</sup>

Donc on peut, conclure que le bilan des réalisations physiques durant la période 1995-2009 est pratiquement négatif et n'enregistre aucune avancée sérieuse du processus de privatisation.

### **1-2- Bilan des Privatisations par le bas:**

Il est important de noter ici que la déréglementation (ou dérégulation), dite souvent «privatisation par le bas» a permis l'apparition d'un secteur privé dans les activités qui étaient sous monopoles publics.

Le bilan des privatisations par le bas est positif dans de nombreux pays, notamment de l'Europe centrale et dans les économies en transition d'Asie. Les économies en transition d'Asie ont favorisé la dérégulation par la libéralisation du secteur privé avant et au lieu de se lancer dans des privatisations à grande échelle, car les entreprises publiques privatisées amorcent souvent difficilement la voie de la croissance en raison, notamment, de l'importance des programmes de mise à niveau et d'ajustement (restructuration/ redéveloppement) qui s'étalent sur plusieurs années.<sup>(11)</sup>

Les résultats réalisés dans ce domaine par l'Algérie sont non négligeables avec en 2002 un secteur privé qui génère plus de 70% de la production brute, qui connaît un taux de croissance de plus 5% et une contribution à l'emploi de 6%. Dans la valeur ajoutée produite, le secteur privé est dominant dans les services avec 88% de la valeur ajoutée produite contre 12% pour le secteur public, 66% dans les industries agroalimentaires, 68% dans le bâtiment et travaux publics, 73% dans le textile et la confection et 92% dans les cuirs et chaussures. C'est dans l'industrie que le secteur privé reste globalement en deçà du secteur public avec un taux moyen de 34% de la valeur ajoutée produite.<sup>(12)</sup>

Le secteur privé connaît (grâce à la privatisation par le bas) une poussée d'investissements dans de nombreux secteurs de l'activité économique : le transport terrestre, aérien et maritime, les banques et les assurances, l'industrie manufacturière, l'industrie agroalimentaire<sup>(13)</sup>, les services<sup>(14)</sup>, la santé, l'agriculture, l'éducation et le bâtiment.

En matière de partenariat, objectif privilégié dans le processus de privatisation, on a enregistré de 2001 à 2008, 38 cas sur un bilan des privatisations qui avoisine 464 cas soit (8%). Certes la société mixte en tant que forme avancée de partenariat

a attiré quelques entrepreneurs nationaux et étrangers et a enregistré près de 47 cas soit (10%).<sup>(15)</sup>

Les statistiques démontrent que près de 75% des PME recensées en 2005 ont été créées après le code de 1993, et que plus de 35% ont été créées durant entre 2000 et 2005<sup>16</sup> après la promulgation. A la fin de l'année 2008 les PME privées déclarées, constituent une population d'entreprises dont le **Population du secteur** nombre s'élève à 392.013 PME privées. Ces entreprises privées auxquelles s'ajoutent plus de 126.887 artisans enregistrés auprès des 31 Chambres de l'Artisanat et des Métiers (CAM) constituent la composante majeure de la population des PME et représentent plus de 99% de l'ensemble de l'ordonnance 2001.<sup>(16)</sup>

**Tableau N° 02: Population du secteur de la PME et de l'Artisanat**

Nature des PME	Nombre de PME année 2008	%
PME privées	392.013	75,45%
Activités artisanales.	126.887	24,42%
PME publiques	626	0,12%
<b>Total</b>	<b>519.526</b>	<b>100%</b>

**Source : Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat**

Le tableau général ci-dessous ainsi son interprétation graphique illustre l'évolution annuelle des PME de 2003 à 2008, une tendance à la hausse, sauf pour le secteur public qui est en baisse continue de 778 PME en 2003 à 626 en 2008, une baisse due au processus de privatisation des entreprises publiques.

**Tableau N° 03: Evolution comparative du nombre de PME**

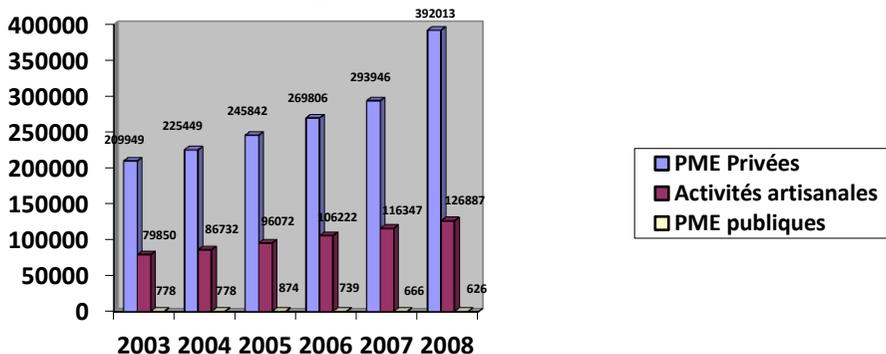
Nature de PME	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PME Privées	207.949	225.449	245.842	269.806	293.946	392.013
Activités artisanales	79.850	86.732	96.072	106.222	116.347	126.887
PME publiques	778	778	874	739	666	626
<b>Total</b>	<b>290.580</b>	<b>314.963</b>	<b>344.793</b>	<b>378.773</b>	<b>410.959</b>	<b>519.526</b>

**Source: Bulletins statistiques du Ministère de la PME et de l'Artisanat (2003 - 2009)**

Pour ce qui est du secteur privé des PME, il a connu une évolution considérable passant de 207.949 PME en 2003 à 392.013 en 2008, soit une hausse de près de 86% en 5 ans, équivalant à un taux de progression annuel d'ordre de 17,70%. Le même constat pour les activités artisanales, passant elles aussi de 79.850 en 2003 à 126.887 en 2008, soit une hausse de 47.037 PME artisanales en 5 ans.

Pour ce qui est de la démographie de PME entre 2007 et 2008, il y a eu 27.950 nouvelles créations, 2.966 réactivations (après arrêts temporaires) et 3.475 radiations.

### Graphique N° 01 : Evolution comparative du nombre de PME



Source: Bulletins statistiques du Ministère de la PME et de l'Artisanat (2003-2009)

Les petites et moyenne entreprises en 2008, emploient 1.540.209 personnes, plus de 80% dans le secteur privé, 16,51% dans les activités artisanales, et seulement 3,43% dans le secteur public.

Les statistiques affichées indiquent que parmi plus de 320.000 PME privées actives sur le territoire national, il y en a 147.582 spécialisées dans les services (45,92%), et 111.978 dans BTP (34,52%) soit 80,44% dans la totalité, ce qui montre que le tissu des PME en Algérie est constitué essentiellement de ces deux secteurs, et que l'industrie avec un taux de 17,84% attire relativement peu d'investissement.<sup>(17)</sup>

Selon Benissad (2009), le développement du secteur privé semble avoir été grandement soutenu par la disparition de « l'effet d'éviction » dont il était victime par le passé, notamment dans le domaine de l'accès au crédit.<sup>(18)</sup>

Outre, l'engagement de l'Etat dans le programme de 1 million de logement, de l'autoroute est/ouest et plein d'autre projets inscrit dans le BTP, expliquent l'augmentation des PME dans ce secteur puisque leur nombre est passé de 72.869 en 2004 à 111.978 en 2008 soit un taux d'évolution de 54%, et même les services affichent une augmentation de 44.741 PME entre 2004/2008, ce qui confirme la nouvelle direction de l'économie algérienne vers certaines activités pour satisfaire les besoins suite au changement de l'environnement interne et externe.<sup>(19)</sup>

Cependant, la déréglementation ou privatisation par le bas s'accompagne également d'un développement sans précédent du secteur informel dont le poids est estimé à 40% du PIB, entraînant un manque à gagner pour l'administration des impôts de 60 milliards de dinars en 1999.<sup>(20)</sup>

Selon une étude du Forum des chefs d'entreprises (FCE), les revenus annuels du secteur informel avoisinent les 6 milliards d'euros (600 milliards de dinars), soit 17% de l'ensemble des revenus primaires nets des ménages algériens pour l'année 2009.

Selon la même étude, le secteur informel emploie 1,78 millions de personnes, soit 22% de l'ensemble de la population active. « En tenant compte de l'emploi informel dans le secteur formel et de l'emploi occasionnel de personnes qui déclarent travailler de temps à autres, l'emploi informel serait en réalité de 32% de l'emploi total.

### **1-3- Les causes de blocage du processus de privatisation :**

#### **1-3-1- Les contraintes politiques et idéologiques :**

- Difficultés et contradictions idéologiques : la privatisation, qui s'inscrit dans un programme de transformation globale, entraîne ou s'inscrit, en effet, dans un processus de bouleversement des comportements et de la culture acquis durant des décennies à l'ombre d'une idéologie socialiste prônant équité et justice sociale. Cette idéologie, ancrée dans la mémoire collective, reposait sur un slogan officiel inscrit sur tous les édifices publics et consacrant le principe des acquis collectifs par l'expression « Par le peuple et pour le peuple ».

Selon Abdelhak Lamiri<sup>(21)</sup>, l'Algérie est l'un des rares pays où le socialisme a disparu dans le langage officiel et les intentions, mais pas dans les esprits et les pratiques. Nous avons donc un grave dilemme à résoudre, celui de vouloir construire une économie de marché avec des mentalités d'une économie centralisée et planifiée .

- Difficultés et contradictions politiques : Les difficultés et contradictions politiques résultent quant à elles du comportement du personnel politique habitué des décennies durant à intervenir dans la sphère économique avec un puissant pouvoir dans tous les domaines de décision.

L'entreprise jusqu'à la veille des réformes était en effet considérée comme un prolongement naturel de l'administration et soumise dans tous ses actes aux instructions et aux injonctions du pouvoir politique. Elle n'a jamais en effet disposé d'une latitude normale et régulière dans la conduite de ses propres affaires, même celles relevant du court terme.

#### **1-3-2- Les contraintes économiques :**

La question des actifs financiers et des dettes constitue un obstacle à la privatisation dans les pays en transition, la privatisation a souvent été avancée comme une nécessité. En Algérie, les entreprises publiques concernées par la privatisation ont des niveaux d'endettements importants. Ces dettes questionnent à leur tour le débat sur la privatisation d'un secteur bancaire très affaibli. Les banques commerciales n'assurent quasiment aucun rôle d'intermédiation financière pourtant indispensable dans le cas d'une privatisation. La question du financement de la

privatisation est donc entièrement posée. La situation financière des entreprises algériennes et le comportement historique particulier des entreprises publiques vis-à-vis du système bancaire constituent des enjeux importants pour les réformateurs algériens. Car finalement, il ne s'agit pas tant de savoir quelle entreprise est privatisable ou stratégique, mais bien de savoir comment va s'opérer le financement de la privatisation et à qui il convient de faire subir le poids des dettes contractées par ces entreprises. Le faible accès au crédit et la déstructuration endémique du système bancaire algérien laissent entrevoir des difficultés, voire des impossibilités, à mener un programme de privatisation dans les procédures et les temps habituellement annoncés. A cet égard, deux points doivent être mentionnés <sup>:(22)</sup>

- D'abord, le niveau atteint par les créances douteuses que détient le système bancaire sur les entreprises publiques est tel que l'on se pose la question de savoir si finalement les banques ne sont pas devenues les propriétaires légitimes des entreprises publiques.
- Ensuite, se pose la question des capacités organisationnelles et institutionnelles dont disposent les banques pour assurer et à accompagner le processus de privatisation.

#### **1-3-3- Les contraintes sociales :**

Selon le conseil national économique et social la structure par secteur d'activité des compressions d'effectifs est la suivante : 60% dans le bâtiment et les travaux publics d'habitation, 21% dans les services, 17% dans l'industrie, 2% dans l'agriculture.

Pour affaiblir les effets sociaux négatifs de ces politiques d'ajustement structurel, un filet social est établi ; il prévoit soit des versements d'indemnités forfaitaires de solidarité, (selon le conseil national économique et social, ces mesures ont concerné en 1997, 426 000 personnes), soit l'intervention de la caisse nationale de chômage qui a pris en charge en 1997, 128 696 employés ayant fait l'objet de mesures de compression.

#### **1-3-4- Les contraintes juridiques :**

La réforme du secteur public n'a pas connu moins de quatre versions en contradiction les unes par rapport aux autres, de 1988 à ce jour. Le résultat est que le secteur public économique se trouve aujourd'hui plus que jamais enlisé dans un maquis de textes et de règlements qui a, en définitive, beaucoup plus contribué à réduire l'autonomie des entreprises publiques qu'à libérer l'initiative des gestionnaires comme y aspiraient les réformes.

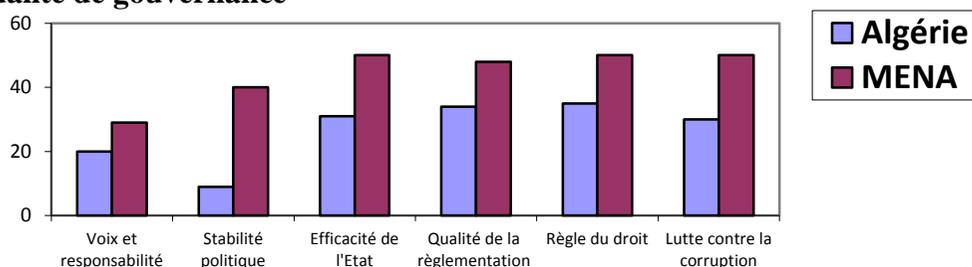
Aussi, le manque de concertation et de clarté dans la conception des lois sur les privatisations a engendré des contraintes qui ont nécessité plusieurs révisions donnant lieu à trois lois successives de privatisation des entreprises publiques.

### 1-3-5- L'environnement institutionnel:

Les derniers rapports des institutions internationales (FMI, Banque Mondiale) et de nombreux travaux de recherches posent la question des bonnes institutions ou règles du jeu comme condition nécessaire pour parvenir à un niveau optimal d'efficacité pour les pays en développement ou en transition.

Dans les faits, l'examen du cadre institutionnel de l'économie de marché en Algérie montre une certaine carence par rapport aux pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), (**Graphique N°02**) ce qui n'est pas sans pénaliser l'attractivité du territoire quant à l'entrée de capitaux étranger.<sup>(23)</sup>

### Graphique N° 02 : Le classement de l'Algérie par rapport aux pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) aux indicateurs de la qualité de gouvernance



**Source : Banque mondiale (2003), Gouvernance matters III : Gouvernance indicators for 1996 - 2002 cité par Lyazid Kichou, opcit, p 65.**

Ce tableau des indicateurs de gouvernance, élaboré par la Banque Mondiale, nous montre la mauvaise situation de l'Algérie. En effet, le tableau montre que l'Algérie sous performe dans tous les six indicateurs analysés (voix et responsabilité, stabilité politique, efficacité de l'Etat, qualité de la réglementation, règles de loi et lutte contre la corruption) comparativement aux autres pays du MENA.

Une étude de la Banque Mondiale<sup>(24)</sup> pointe de manière forte ce qu'il est possible de qualifier de « sous développement » relatif du cadre institutionnel en Algérie par rapport à ses voisins immédiats. Il y est noté que « les études relatives au développement du secteur privé ont mis en évidence que le cadre juridiques est encore caractérisé par des inadéquations partielles des normes et règles applicables au monde des affaires notamment celles relatives:

- a- A la constitution et au fonctionnement des sociétés commerciales,
- b- Au régime de la concurrence et de la transparence dans les transactions commerciales,
- c- Des sûretés,
- d- Au statut de la propriété privée,
- e- Au régime de la faillite et de règlement judiciaire<sup>(25)</sup>

Sur le plan économique en général et en termes de privatisation en particulier, la durée et le coût de l'enregistrement de la propriété sont des facteurs déterminants quant à une décision d'investissement. Si la durée de l'enregistrement de la propriété semble plus courte en Algérie (52 jours) que dans les pays voisins (57 jours en Tunisie et 193 jours en France), le coût de l'enregistrement reste en revanche assez élevé (9% de la valeur de la propriété), alors qu'il n'est que de 61% au Maroc et en Tunisie. Les durées et coûts relatifs à la mise en œuvre des contrats sont également des éléments déterminants. Ces indicateurs particulièrement élevés en Algérie ne sont pas de nature à inciter de manière forte les investissements et les prises de risque : 407 jours en Algérie contre 27 en Tunisie ou 240 au Maroc .

## 2- La privatisation dans la nouvelle stratégie industrielle

Dans le cadre de la nouvelle stratégie industrielle, en élaboration depuis 2007 mais qui n'est pas encore adoptée par le conseil des Ministres ou par une ordonnance, la privatisation doit participer à la relance économique. En effet selon Mr H.Temmar, Ministre de l'industrie et de la promotion de l'investissement « la relance économique se base non seulement sur la mise à niveau des entreprises privées, la privatisation des EPE, mais aussi sur le secteur public marchand à travers treize entreprises qui ont été sélectionnés pour réaliser un redéploiement sectoriel de l'industrie.

### 2-1- Le redéploiement sectoriel de l'industrie

Ces treize « champions industriels » ont été repérés suite à un diagnostic réalisé par 4 cabinets engagés par le MIPI afin d'évaluer le niveau de compétitivité des EPE et la détermination de leur positionnement par secteur d'activité.

Le MIPI créé en 2008 remplace le MPPI (Ministère de la Participation et de la Promotion de l'Investissement). Ce changement montre bien que la préoccupation ou la priorité est désormais de sauver le secteur industriel qui voit certaines activités de l'industrie manufacturière disparaître. En 2008, selon l'ONS 90 entreprises publiques ont disparu suite à des privatisations et des fermetures .

Le redéploiement sectoriel de l'industrie s'effectuera selon les choix retenus par la stratégie industrielle et qui appellent une action sur 3 plans complémentaires (site des assises de l'industrie.

- ✓ La valorisation des ressources naturelles.
- ✓ La densification du tissu industriel.
- ✓ La promotion de nouvelle industrie

## Conclusion

**La privatisation des entreprises publiques en Algérie à, à notre sens échoué. Parmi les indicateurs de cet échec, nous avons mis en exergue la poursuite de la désindustrialisation qui touche particulièrement l'industrie lourde et le nombre très réduit d'entreprises privatisées par rapport aux prévisions.**

**Les résultats de cette étude nous dévoilent les points essentiels suivants :**

**1- La privatisation n'a pas été intégrée dans une politique industrielle de relance de l'économie nationale avant l'année 2007.**

**La privatisation est certes, une conditionnalité des accords avec le FMI et la Banque Mondiale, mais sa préparation n'a pas bénéficié d'institutions efficaces, comme par exemple une agence unique de privatisation composée de professionnels de stratégie d'entreprise et de privatisation d'entreprises.**

**2- La restructuration des entreprises à privatiser n'a pas consisté en une restructuration stratégique, il s'agissait plutôt d'une restructuration défensive.**

Une restructuration stratégique aurait permis de les relancer, la restructuration stratégique est élaborée au sein de la firme, ou en tout cas avec sa collaboration. Elle doit être mûrement réfléchie et permettre l'introduction de nouveaux procédés et produits, de nouvelles technologies et de nouveaux investissements.

**3- La privatisation a été réalisée dans un contexte institutionnel défavorable à savoir que les institutions chargées de la privatisation ont été inefficaces essentiellement à cause de problèmes d'agence et donc l'absence de contrats et d'obligations de résultats. De plus, la multiplicité des intervenants dans le processus de privatisation .**

Ces résultats nous permettent de suggérer un ensemble de pistes de réflexions que nous avons jugé nécessaire :

- Nous n'avons pas achevé le processus de privatisation, il faut bien le reprendre et le terminer, la stratégie industrielle pourrait constituer un complément utile aux privatisations et permettre l'apparition de champions locaux et régionaux.

- Fonder une véritable stratégie industrielle en associant les différents acteurs suivants : Les grandes entreprises (publiques, privées et étrangères), les petites et moyennes entreprises, les banques, les différentes administrations locales et nationales (Impôts, douanes, chambres de commerce, établissements d'assurance, laboratoires, instituts de normalisation, différents ministères, services des domaines et de gestion des zones industrielles et d'activités ...etc.), les associations professionnelles et fédérations de producteurs, les organismes d'évaluation et de contrôle (conseil national économique et social, office national des statistiques, ... etc.). Tous ces différents acteurs doivent être intégrés de manière habile dans une stratégie industrielle nationale à même de leur permettre de conjuguer leurs efforts pour assurer le maximum de succès à cette dernière.

- L'efficacité de l'économie algérienne est tributaire de trois pré-requis critiques à tout développement. La construction d'un système de financement efficient, la consolidation d'un tissu d'entreprises compétitives et la construction d'un vivier de managers. Par ailleurs, il faudrait améliorer le climat des affaires pour que la privatisation en Algérie connaîtra une grande avancée. L'Algérie est pénalisée par le poids de sa fiscalité, les entraves à l'enregistrement des titres de propriété, les conditions difficiles de création d'une entreprise, les retards dans la modernisation de son système financier et bancaire.

### Bibliographie

- (1) Ratiba Saadoun : « La Privatisation des entreprises industrielles en Algérie : Analyse, histoire et développement » Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lyon2, 2012, P 18.
- (2) En Mai 2000, le groupe mondial allemand a acheté 60% puis 40% (en 2004) du capital d'Enad, entreprise publique algérienne de détergents. En 2001, le groupe indien Lakshmi Niwas Mittal (devenu depuis Acelor Mittal) a acheté 70% du capital de l'entreprise publique algérienne de sidérurgie (SIDER).
- (3) Nacer-eddine SADI : « La Privatisation des entreprises Publiques en Algérie, Objectifs, modalités et enjeux » L'Harmattan, Paris, 2005, P 18.
- (4) M.hadj sayd : « L'industrie algérienne crise et tentative d'ajustement »,ed, l'harmattan,Paris,1996, p 300.
- (5) Rachid Malki : « Privatisation/coté d'alerte »,quotidien EL-Waten du 25 juin 1997.
- (6) Noureddine Bardad Daidj : « Privatisation et restructuration industrielle, les choix de l'Algérie face à l'expérience des pays d'Europe de l'Est », Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Paris 1, 2003, p 334.
- (7) Nacer- eddine Sadi, opcit, p 190.
- (8) Voir Nacer- eddine Sadi, opcit, p 192-193.
- (9) N. Azouani : « Privatisation et Performances économiques et financières des entreprises algériennes privatisés », thèse de doctorat en sciences de gestion, ESC, Alger, 2010, P 231.
- (10) Chiffres du MTPI, cité par N. Azouani, opcit.
- (11) N.E. Sadi, opcit, p 194.
- (12) Dans le secteur des transports, le secteur privé y représentait 49% en 1990 et a atteint 67% en 1998.
- Dans le secteur des services fournis aux ménages et aux entreprises, la part du secteur privé était déjà très importante en 1990, puisqu'elle atteignait 82%. Ce taux a atteint 88% en 1998.
- (13) Chelil A et Ayad Sidi Mohamed : « PME en Algérie : réalités et perspectives », université de Tlemcen, Octobre 2009, P 09. <http://www.univ.tlemcen.dz/fseg/larevue09.htm/>
- (14) Samir Bellal: « Essai sur la crise du régime rentier d'accumulation en Algérie : une approche en terme de régulation », thèse de doctorat en sciences économiques, université lumière de Lyon 2, 2011, P 189.
- (15) Chelil A et Ayad Sidi Mohamed, opcit, p 09.
- 16- Grim Noredine, « L'économie algérienne otage de la politique », ed.Casbah, Alger, 2004, P 103.
- (17) Chelil A et Ayad Sidi Mohamed : « PME en Algérie : réalités et perspectives », université de Tlemcen, Octobre 2009, P 09. <http://www.univ.tlemcen.dz/fseg/larevue09.htm/>

---

<sup>(18)</sup> Samir Bellal: « Essai sur la crise du régime rentier d'accumulation en Algérie : une approche en terme de régulation », thèse de doctorat en sciences économiques, université lumière de Lyon 2, 2011, P 189.

<sup>(19)</sup> Chelil A et Ayad Sidi Mohamed, opcit, p 09.

<sup>(20)</sup> Grim Noredine, « L'économie algérienne otage de la politique », ed.Casbah, Alger, 2004, P 103.

<sup>(21)</sup> **Voir A.Lamiri : « culture politico-économique en Algérie », El-Watan - Economie du 19 au 25 Décembre 2011.**

<sup>(22)</sup> Voir Lyazid Kichou : « Les Privatisations en Algérie sont-elles toujours d'actualités ? », cairn info, N°71, 2009.

<http://www.cairninfo/revueconfluencesmediterranée-2009-4-Page-63-htm,P72-73>

<sup>(23)</sup> Voir Lyazid Kichou, opcit, P 64.

<sup>(24)</sup> Algérie, Le droit des affaires et le développement du secteur privé en Algérie, 27 Avril 2005, Banque Mondiale, rapport N°32945 DZ.

<sup>(25)</sup> voir Lyazid Kichou, opcit, P 65.